



HAL
open science

Aître Saint-Maclou (Rouen, 76), un dépôt de fondation de 1859

Thibault Cardon

► **To cite this version:**

Thibault Cardon. Aître Saint-Maclou (Rouen, 76), un dépôt de fondation de 1859. CRAHAM - Inrap. 2022. hal-03878856

HAL Id: hal-03878856

<https://hal.science/hal-03878856v1>

Submitted on 30 Nov 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Aître Saint-Maclou (Rouen, 76), un dépôt de fondation de 1859

Thibault Cardon (CNRS, Craham)

14 janvier 2022

En mai 2019, les travaux de restauration menés à l'Aître Saint-Maclou ont permis la découverte fortuite d'un dépôt de fondation. Située dans une colonne sculptée datant de la Renaissance de l'angle nord-est de l'aître, une pierre calcaire évidée renfermait une boîte en plomb. Cette boîte en plomb a été confiée par le SRA à l'Inrap, pour ouverture et étude.

Suite à l'ouverture par découpe – le couvercle ayant été soudé – la boîte a révélé un ensemble de charbons, une plaque de cuivre portant la date (1859), les circonstances et les noms des intervenants, et 5 pièces de monnaie. Les charbons, prélevés, seront étudiés par une anthracologue. Il s'agit bien du dépôt mentionné par les archives, et notamment un article de Journal de Rouen du 18 octobre 1859 : « Une plaque de cuivre portant une inscription commémorative a été placée sous la pierre que l'on allait poser, ainsi que plusieurs pièces de monnaie, puis M. Pitard, président de la fabrique de Saint-Maclou ».

La plaque de cuivre était disposée au fond de la boîte, entourée d'un papier. Une couche de charbon remplissait le reste de la boîte de plomb. Les cinq monnaies se trouvaient mêlées au charbon, apparemment sans structure précise ou sous-contenant dédié, mais les déplacements de la boîte, y compris lors de son dépôt, ont peut-être altéré la disposition initiale. Voici la composition de ce petit ensemble monétaire :

- Second Empire, Napoléon III (1852-1870), 1 fr, 1859 Paris (n° 182)
- Second Empire, Napoléon III (1852-1870), 10 c, 1854 Strasbourg (n° 178)
- Second Empire, Napoléon III (1852-1870), 5 c, 1854 Rouen (n° 180)
- Second Empire, Napoléon III (1852-1870), 2 c, 1856 Rouen (n° 179)
- Second Empire, Napoléon III (1852-1870), 1 c, 1857 Rouen (n° 181)



Quelques constats peuvent être faits :

- Toutes ces monnaies sont frappées sous l'autorité alors au pouvoir, en l'occurrence l'empereur Napoléon III.

- Nous avons là un échantillon représentatif des petites monnaies officielles en circulation : 1 c, 2 c, 5 c, 10 c et 1 fr. Il manque donc, parmi les espèces courantes, un exemplaire des 20 c, 50 c, 2 fr et 5 fr en argent, et un exemplaire des 5 fr, 10 fr, 20 fr, 50 fr et 100 fr en or. Toutes les espèces de bronze sont en revanche représentées. On peut donc restituer le geste de sélection : fournir un exemplaire des monnaies de bronze officielles, et y ajouter un exemplaire en argent, correspondant à l'unité du système monétaire. Le dépôt de fondation n'est toutefois pas assez prestigieux pour qu'on y incorpore plus de monnaies en métal précieux.

- Toutes ces monnaies sont en excellent état de conservation, la pièce de 1 fr présentant même des traces de laminage du flan qui prouvent une absence de circulation. Le choix est donc de présenter de belles monnaies, et nous pouvons remarquer que la pièce de 1 Fr est datée précisément de l'année du dépôt. C'est un phénomène assez courant, et la monnaie sert alors aussi de preuve datée. Une sélection similaire était impossible pour les espèces de bronze, puisque ces dernières ne sont pas frappées en 1858-1859.

- Le dernier point intéressant est plus discret : il s'agit du lieu de frappe des monnaies, indiqué par une petite lettre située dans le champ. Durant le Second Empire, 7 ateliers assurent la production monétaire sur tout le territoire : Paris (A), Rouen (B), Strasbourg (BB), Lyon (D), Bordeaux (K), Marseille (MA) et Lille (W). Certaines espèces ne sont frappées que dans quelques ateliers : ainsi les pièces de 1 fr sont en grande majorité frappées à Paris, puis dans une moindre mesure à Strasbourg et Lyon. Sélectionner une pièce de 1 fr de 1859 revenait presque mécaniquement à choisir un exemplaire frappé à Paris. On constatera toutefois que pour les espèces de bronze, 3 des 4 exemplaires sont issus de l'atelier de Rouen, qui ne frappait alors que des espèces de bronze. Ces monnaies produites localement devaient bien évidemment être majoritaires dans la circulation locale, mais on peut aussi se demander s'il n'y pas là, de la part des représentants officiels, la volonté délibérée d'inclure des exemplaires frappés dans leur ville. Ce choix d'inclure des exemplaires frappés dans l'atelier de Rouen en 1854, 1856 et 1857 s'expliquerait peut-être aussi par un événement alors récent, et qui n'a pas pu échapper aux représentants officiels : l'atelier monétaire de Rouen, vieux de plusieurs siècles, frappe ses dernières monnaies en 1857 et est fermé définitivement en 1858. La pièce de 1 c de 1857, précieusement incluse dans ce dépôt de fondation, est donc l'une des dernières monnaies frappées à Rouen.

On peut donc dégager trois caractéristiques aux monnaies de ce dépôt de fondation : (1) c'est un échantillon partiel de monnaies officielles, (2) il s'agit de monnaies récentes et, lorsque c'est possible, de monnaies de l'année des travaux, (3) on observe un probable choix d'exemplaires frappés dans l'atelier local. Les dépôts de fondation sont assez souvent mentionnés dans des contextes variés : construction de pont, de port, base de statue, réfection de bâtiment, concession de mine etc. On peine toutefois à avoir une vue d'ensemble de ce geste tout à fait particulier, sans doute en raison du caractère récent de la pratique. Les attestations, fréquentes pour le XIX^e s., sont plus rares pour les XVI^e-XVIII^e s. Quelques cas médiévaux sont mentionnés, mais ils mériteraient un nouvel examen critique car le geste semble parfois différent : dépôt d'une seule monnaie, et non une série, choisie peut-être en raison de son iconographie. Les dépôts de fondation médiévaux ont parfois été

interprétés comme une volonté de protéger le bâtiment construit¹. Des liens peuvent être envisagés avec d'autres usages, proches :

- la consécration d'un autel d'église peut donner lieu au dépôt d'une monnaie dans le coffret de consécration, inséré dans l'autel². La monnaie fait peut-être alors office d'hostie perpétuelle³.

- la fermeture ou la visite de tombeaux de saints peut donner lieu au dépôt d'un ou plusieurs monnaies, qui fonctionnent alors comme autant de preuves d'ancienneté, et donc d'authenticité, du tombeau. Ce que Lucia Travaini a proposé de nommer *token of official memory*⁴.

- plusieurs églises ont livré au sein de caches aménagées dans le sol ou les murs des ensembles monétaires très disparates, parfois associés à des fragments d'objets. J'ai récemment proposé d'interpréter ces ensembles non comme des dépôts de fondation, mais comme des dépotoirs sacrés, tels que proposé par Michel Lauwers pour d'autres catégories d'objets, et qui permettent de maintenir en terre consacré des objets obsolètes⁵.

Pour l'époque moderne et contemporaine, une veille documentaire permet de proposer quelques cas de comparaison :

- Rennes (Ille-et-Vilaine), sous Louis XIII, fondations du pont neuf : une médaille de bronze⁶.

- Poissy (Yvelines), c. 1606 et c. 1711, maçonnerie des piles du pont de Poissy : un double tournois de 1606 et une pièce de 30 deniers de 1711⁷.

¹ D. Alexandre-Bidon, M.-Th. Lorcin, *Benedic domine domum istam et angeli tui in pace custodiant muros ejus*. La protection des demeures par les armes spirituelles, dans D. Alexandre-Bidon, Fr. Piponnier, J.-M. Poisson (dir.), *Cadre de vie et manières d'habiter (XII^e-XVI^e siècle)*, Actes du VIII^e Congrès international de la Société d'archéologie médiévale (Paris, 11-13 octobre 2001), Caen, Publications du Crahm, p. 187-206. J. Chr. Moesgaard, Single finds as evidence for coin circulation in the Middle Ages – status and perspectives, dans H. Horsnæs, J. Chr. Moesgaard (dir.) (2006), *6th Nordic Numismatic Symposium. Single Finds: the Nordic Perspective*, Copenhagen, National Museum of Denmark (The Nordic Numismatic Journal 2000-2002), 2006, p. 228-275. S. Coupland, The Use of Coin in the Carolingian Empire in the 9th Century, dans R. Naismith, M. Allen, E. Screen (dir.), *Early Medieval Monetary History. Studies in Memory of Mark Blackburn*, Farnham, Ashgate, p. 257-294.

² Th. Cardon, *Pour une approche anthropologique des usages monétaires médiévaux. France du Nord, XII^e-XVI^e siècle*, PUC, Publications du Craham, 2021, p. 281.

³ *Ibid.*, p. 282-286.

⁴ L. Travaini, Saints and Sinners: Coins in Medieval Italian Graves, *The Numismatic Chronicle*, vol. CLXIV, 2004, p. 159-181.

⁵ Th. Cardon, Chr. Cercy, C. Gardais, Les stalles du couvent des Dames de l'Abbette (Lille) : entre vestiges et culture matérielle, *Actes du colloque Stalles d'Amiens, 500 ans (20-22 mai 2021)*, à paraître.

⁶ Y. Coativy, Les dépôts de fondation bretons, dans F. Postic (dir.), *Bretagnes. Du cœur aux lèvres, Mélanges offerts à Donatien Laurent*, PUR, Rennes, 2009, p. 299-304. Cité par M.-L. Le Brazidec 2001.

⁷ J. Labrot, F. Guyot-Sionnest, Découverte de deux monnaies de fondation dans les piles du pont de Poissy, *Chronos Poissy*, 64, 2011. Mentionne également le dépôt de fondation de la nouvelle halle aux veaux de Poissy, en 1825, qui consiste en une série de monnaies de Louis XVIII et Charles X de 1824 et 1825 (20 fr or ; 5 fr, 2 fr, 1 fr, 50 c et 25 c argent).

- Belle-Isle-en-Mer (Morbihan), 1660, dans les fondations d'un port : un acte de fondation gravé sur une pierre et une plaque de plomb pliée renfermant un écu de 3 livres de Louis XIV de 1660 frappé à Nantes, et une médaille en or de Fouquet⁸.
- Paris, 1665, fondations de la nouvelle façade du Louvre : une médaille en or insérée dans la première pierre⁹.
- Canal du Midi, 1667 ; dans les fondations du Canal : une médaille en or de Louis XIV.
- Saint-Saëns (Seine-Maritime), 1688, dans les fondations de la chapelle de l'abbaye : une boîte en plombs enfermant une plaque de cuivre gravée de l'acte de donation, et une médaille d'argent de Louis XIV¹⁰.
- Compiègne (Oise), 1732, fondations du pont de Compiègne : coffre recouvert d'une plaque de plomb, contenant six médailles (une en or, deux en argent, trois en cuivre)¹¹.
- Mariemont (Hainaut, Belgique), An XI (1802-1803), dans les fondations de la machine hydraulique de la nouvelle concession minière : une plaque actant la concession et « quelques pièces de monnaie au type républicain¹².
- Charleroi (Belgique), 1810, maçonnerie de la route impériale Charleroi-Binche : une caisse de bois précieux contenant un exemplaire de la loi du 16 septembre 1807, des pièces de monnaie au type impérial, une plaque de bronze inscrite de l'acte de fondation¹³.
- Paris, 1818, socle de la statue d'Henri IV : plusieurs boîtes contenant l'acte de fondation, un récit du transport de la statue, une liste des ouvriers, 26 médailles en bronze et argent¹⁴...
- Carcassonne (Aude), 1841, dans les fondations d'un pont : trois pièces de monnaie contemporaines et une médaille frappée à l'occasion, déposée dans une boîte sous la première pierre¹⁵.

⁸ H. Jacquemet, Inscription, monnaie et médaille trouvées dans les fondations de l'ancien port de Palais, à Belle-Isle, *Bulletin de la Société archéologique du Morbihan*, Année 1857, 1858, p. 96-99

⁹ Anonyme, Médaille de J. Varin représentant le Louvre du Bernin, *Le Magasin pittoresque*, 1860, p. 366-368. Cité par M.-L. Le Brazidec 2001.

¹⁰ Nouvelles archéologiques et correspondance (décembre), *Revue archéologique*, 1873, II, p. 410-412. Cité par M.-L. Le Brazidec 2001.

¹¹ M.-L. Le Brazidec, La médaille du pont de Compiègne et les dépôts de fondation sous les règnes de Louis XIV et de Louis XV, *Bulletin de la Société historique de Compiègne*, t. 42, 2001, p. 149-155.

¹² E. Peny, Jetons et méreaux de charbonnages, *Revue belge de numismatique*, 1887, p. 251-266, pl. XI. p. 255.

¹³ *Documents & rapports de la Société paléontologique et archéologique de Charleroi*, 1901, vol. 25-27, p. 313.

¹⁴ Département de l'action culturelle et éducative et Archives nationales, « Entre pratique inaugurale et trésor mémoriel : étude du contenu de la statue de Henri IV de 1818 », *In Situ* [En ligne], 14-2010, mis en ligne le 10 avril 2012, consulté le 17 juin 2015. URL : <http://insitu.revues.org/7011> : DOI : 10.4000/insitu.7011.

¹⁵ Le Brazidec 2001. D'autres dépôts de fondations du Second Empire sont évoqués brièvement à la suite.

- Bruxelles (Belgique), 1848, socle de la statue de Charles de Lorraine : un coffret en plomb contenant 4 médailles et 5 monnaies¹⁶.

- Chartres (Eure-et-Loir), 1851, socle de la statue du général Marceau : une boîte contenant le programme de la fête d'inauguration, une copie du discours du maire, une médaille à l'effigie du général Marceau, un livre, le PV de l'inauguration, les cendres du général, 5 monnaies d'argent de 1851 (5 fr, 2 fr, 1 fr, 50 c, 20 c)¹⁷.

- Rouen (Seine-Maritime), 1865, socle de la statue de Napoléon I^{er} : liste des donateurs et un cylindre en laiton contenant 17 monnaies neuves de Napoléon III (7 de bronze, 5 d'argent, 5 d'or)¹⁸.

Signalons enfin que le musée Carnavalet dispose dans ces collections de plusieurs dépôts de fondation issus de monuments parisiens.

¹⁶ C. Arnould, Un trésor numismatique dans le socle de la statue de Charles de Lorraine : quelques aspects des cérémonies de fondation et d'inauguration des monuments à Bruxelles sous le règne de Léopold I^{er}, *In Monte Artium*, 2, 2009, p. 7-34. Avec autres exemples bruxellois du règne de Léopold I^{er} (1831-1865).

¹⁷ Service archéologique de la Ville de Chartres et de l'Inrap, *Petit journal des fouilles archéologiques Cœur de Ville*, 2003, p. 2-3.

¹⁸ Mairie de Rouen, *Communiqué de presse*, 28 juin 2021.